



INSTITUTION, MOBILITÉ

Des véhicules 9 places pour la ruralité

Les 35 communes du Grand Périgueux non desservies par le réseau de bus Péribus, disposent désormais de 12 véhicules de 9 places. Objectif : préserver l'équilibre territorial entre les zones rurales et urbaines. Une remise officielle s'est déroulée au dépôt de bus Péribus à Périgueux.

Publié le 12 mars 2025

La mobilité en milieu rural, une priorité du Grand Périgueux

Equilibre territorial

La mobilité en milieu rural fait partie des axes de développement de l'agence Périmouv' du Grand Périgueux. Ce projet s'inscrit en pleine cohérence avec les orientations du projet de territoire Grand Périgueux 2040.



Le Grand Périgueux met tout en œuvre pour préserver l'équilibre territorial entre les communes rurales et urbaines, notamment au niveau des déplacements : une aggro partout, pour tous. Aujourd'hui, ce n'est pas un vain mot. Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux.



Retrouvez la liste des **35 communes concernées** (https://www.grandperigueux.fr/fileadmin/medias/Actualites/Mobilite/remise_vehicules_9_places_communes/2025_03_carte_commune_vehicules_9_places.pdf) par les véhicules 9 places !

Quelques temps forts en images

Intérêt collectif

Les véhicules 9 places mis à disposition par le Grand Périgueux aux 35 communes de l'agglomération sont destinés exclusivement aux transports et déplacements ayant une vocation d'intérêt collectif.

Il faut au moins 2 utilisateurs pour utiliser le véhicule, et cela, dans une limite géographique (Dordogne, voire départements limitrophes).

En aucun cas, les véhicules ne peuvent avoir une vocation privative, individuelle.

Un investissement financier du Grand Périgueux

Le Grand Périgueux a réalisé pour cette opération un investissement de 400 000€ HT.



L'amortissement d'un véhicule c'est 7 ans. Le parc sera renouvelé. Les communes pourront les racheter prioritairement. Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux



Les 35 communes concernées sont regroupées par proximité géographique en lien avec le nombre d'habitants.

Véhicules de 9 places



Ce projet aboutit après des mois de préparation et je remercie les services de l'agence de mobilité Périmouv' du Grand Périgueux pour le travail réalisé. Olivier Georgiades, vice-président du Grand Périgueux en charge de la mobilité.

Sur différents sites

- › Ces véhicules de 9 places disposent de motorisation diesels
- › Ils sont répartis et stockés sur les différents sites au choix des communes bénéficiaires qui en ont l'entière responsabilité.

Personnel communal, élus, associations de la commune

Ces véhicules sont strictement réservés au personnel communal, aux élus et aux membres déclarés des associations de la commune (pour une question d'assurance et de responsabilité civile).

Usage, entretien, suivi des véhicules...

- › La gestion de l'usage des véhicules est assurée par les communes.
- › Le suivi des contrôles réglementaires, de l'entretien et du suivi des véhicules est assuré par Périmouv'.



L'objectif à terme pour le Grand Périgueux est de permettre à chaque commune non desservie par le réseau de bus Péribus de disposer d'un véhicule de 9 places.

Contact



TRANSPORTS
Agence Périmouv'

✉ Courriel
☎ 0553533037



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[› CONTACT](#)